



Anael finance ws Lettrages

Documentation fonctionnelle

© Copyright 2021 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 15 avril 2021

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Lettrages	7
Principe général.....	7
Paramètres influant sur le lettrage	8
Génération des écarts	11
Chapitre 2 Lettrage automatique.....	13
Principe général.....	13
Chapitre 3 Lettrage manuel des tiers	17
Principe général.....	17
Lettrage.....	20
Délettrage	28
Cas particulier des tiers soumis à TVA sur encaissement.....	31
Lettrage d'un tiers soumis à TVA.....	32
Délettrage d'un tiers soumis à TVA	32
Chapitre 4 Lettrage manuel des comptes généraux	33
Principe général.....	33
Chapitre 5 Contrôle du lettrage	39
Principe général.....	39

À propos de ce manuel

Public concerné

Comptables et Utilisateurs d'Anael finance WS

Périmètre du document

N/A

Pré-requis

N/A

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	8 février 2008	Claudie Enez	Création du document
1.1	30 oct. 2008	Jérôme Mailley	Mise en forme
1.2	12 nov.2008	Brigitte Quevedo	Mise à jour V4R2
1.3	6 août 2010	Brigitte Quevedo	Correction
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	Juin 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : CI ligne TTC et bouton « Détail pièce ». .
2.2	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Compléments sur le lettrage auto – lettrage CG
2.3	27 février 2015 Juillet 2015	Claudie ENEZ Brigitte QUEVEDO	V4R5 : Contrôle du lettrage : complément sur la « Correction de la date du plus haut lettrage »
2.3	Mai 2018 Août 2018	Claudie ENEZ	V4R5 : Complément d'informations sur le Contrôle du lettrage et Etats de contrôle
2.4	Avril 2021	Claudie ENEZ	V4R5 : Complément dans le Contrôle du Lettrage Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com.

Chapitre 1 Lettrages

Principe général

Ce document a pour objectif d'aborder les différents traitements de lettrage (hors saisie des écritures). Les différents traitements sont les suivants

- Lettrage automatique (par référence lettrage ou n° d'affectation et par montant)
- Lettrage manuel tiers (Lettrage et délettrage).
- Lettrage manuel sur comptes généraux (Lettrage et délettrage)
- Contrôle du lettrage et délettrage des mouvements en anomalie

Seules les écritures comptables (non lettrées) peuvent faire l'objet de lettrage dans Finance WS. Les « écritures non lettrées » sont celles dont les zones de lettrage ne sont pas renseignées (n° de lettrage, date de plus haut lettrage et date de lettrage).

Le lettrage se fait par

- Société
- établissement (optionnel)
- exercice (si lettrage des comptes généraux)
- compte
- tiers
- devise (optionnel)

Le centre d'imputation de la ligne TTC est exploité dans certaines bases de données afin d'identifier les écritures par code chantier, par centre d'affaire etc...En V4R4, le centre d'imputation de la ligne TTC est désormais affiché dans le tableur du lettrage manuel des tiers. Cette zone permet ainsi de filtrer les écritures par CI afin de faciliter le lettrage manuel.

En sélectionnant une écriture dans le tableur, le bouton « Pièce » permet d'afficher le contenu de la pièce comptable (affichage des lignes de comptabilité générale et de comptabilité analytique). Cette fonction est disponible dans le tableur du haut qui charge toutes les écritures non lettrées respectant les critères de sélection, ainsi que dans le tableur du bas qui réceptionne les différentes écritures à lettrier.

Les écritures lettrées (soldées) sont marquées dans les historiques comptables (FMJOR, FMHISTORGENE ou FMHISTORAUXX) avec 3 informations, les mêmes sur tout le paquet de lettrage :

- N° de lettrage : Numéro qui s'incrémente automatiquement par compte ou par tiers

- Date de lettrage : date système à laquelle le lettrage est effectué (date du jour)
- Date de plus haut lettrage : date comptable de la pièce la plus récente du paquet de lettrage

Le lettrage permet de dégager :

- des écarts de change (systématique si lettrage en devise et paquet de lettrage équilibré en devise et déséquilibré en monnaie société)
- des différences de règlement (optionnel)

Paramètres influant sur le lettrage

Paramètres généraux société :

- lettrage équilibré par établissement
 - Si cette case est cochée, le lettrage est effectué par établissement
 - sinon il peut être pluri établissement
- lettrage équilibré en devise
 - Si cette case est cochée, le lettrage est mono devise et s'effectue à partir des montants en devise
 - Sinon, le lettrage s'effectue à partir des montants en monnaie sociétés et peut donc être pluri devise

The screenshot shows the 'Sociétés' window in the Infor FMS Anael Finance 4.4.0.1 application. The window title is 'Sociétés' and it contains a table with the following data:

	Code	Société	Libellé court
13	CEZ01	IGS FRANCE	IGS FRANCE
14	CEZ02	INFOR GARCHE	INFOR GARCHES
15	CEZ88	INFOR italie	INFOR italie
16	CEZ99	CEZ (CEZ99 déc	CEZ (CEZ99 décalé

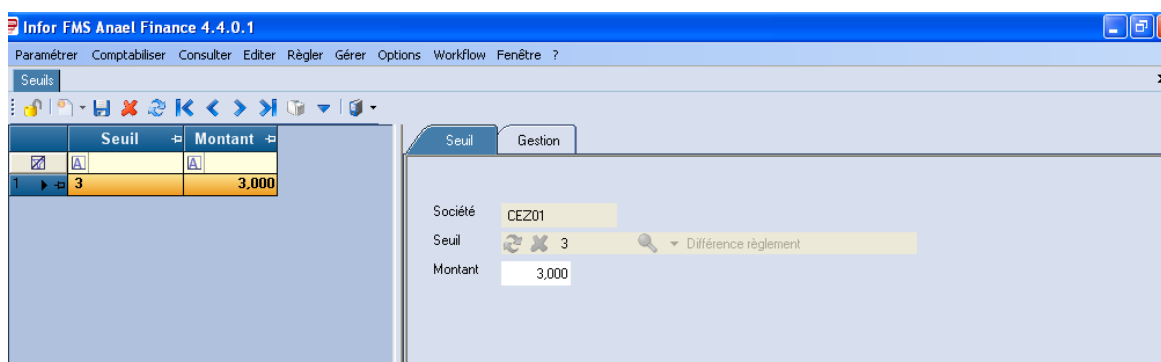
To the right of the table is the 'Paramètres généraux' panel, which contains the following settings:

- Autoriser les montants négatifs en saisie des écritures
- Gérer la TVA sur encaissement client
- Gérer la TVA sur encaissement fournisseur
- Lettrage équilibré en devise
- Lettrage équilibré par établissement
- Lettrage à la saisie : rupture sur flux
- Lettrage à la saisie : rupture sur centre
- Suivi Interco : Report stat1 Tiers dans flux
- Déduction partielle de la tva
- Numérotation automatique des abonnements
- Autoriser les règlements partiels et les acomptes dans les règlements tiers
- Gestion des écritures réciproques
- Emission d'écritures réciproques
- Réception d'écritures réciproques
- Fichier des factures d'immo

Paramètres généraux :

Seuils

- Le type de seuil « 3 » permet de renseigner le montant toléré pour générer une différence de règlement (perte ou profit). Ce montant est exprimé en monnaie société.
- Le lettrage avec différence de règlement est possible
 - En lettrage en monnaie société
 - En lettrage en devise : seulement si la devise correspond à la devise société



Comptes automatiques de différences de règlement (charge et produit), et comptes d'écart de change (perte et gain) :

Les écritures d'écarts sont générées avec les paramètres définis dans les comptes automatiques par type de compte :

- type 01 pour les pertes de règlement
- type 02 pour les gains de règlement
- type 06 pour les pertes de change
- type 07 pour les gains de change
- Les renseignements à saisir sont les suivants :
 - code établissement (un code ou **** pour tous)
 - type de compte automatique
 - compte général de perte ou de gain (la contrepartie étant imputée sur le compte ou compte/tiers lettré)
 - auxiliaire/tiers à générer si le compte de perte ou de gain est auxiliairisé
 - Journal de comptabilisation de l'écart : Attention, si gestion de la TVA sur encaissement dans la société, ce journal doit être financier (journal de type « B ») afin de générer l'OD automatique de TVA (qui permettra de solder la TVA à justifier)
 - Imputation analytique (centre/chapitre/nature) à renseigner sur les axes gérés dans le compte.

The screenshot shows the 'Comptes automatiques' window in Infor FMS Anael Finance 4.4.0.1. The left pane lists accounts with the following data:

	Etablissement	Type	Compte
1	****	01	660000
2	xxxx	02	760000
3	xxxx	03	665100
4	xxxx	04	765100
5	xxxx	06	666000
6	xxxx	07	766000
7	xxxx	08	445710
8	0001		445710
9	0002		445710
10	0003		445710
11	xxxx	09	445620
12	0001		445620
13	0002		445620
14	0008		445620
15	xxxx	10	666000
16	xxxx	11	766000
17	xxxx	12	476000
18	xxxx	13	477000
19	xxxx	14	151000
20	xxxx	15	445510
21	xxxx	16	445610
22	xxxx	17	445710
23	xxxx	18	445620
24	xxxx	19	119000
25	xxxx	20	110000
26	xxxx	21	487000
27	0008		487008

The right pane shows the configuration for account 660000:

- Société: CEZ01
- Etablissement: ****
- Type: 01 (Perte/Diff. de règlement)
- Libellé long: Perte/Diff. de règlement
- Libellé court: Perte/Diff. de règle
- Devise: (Red X icon)
- Compte général: 660000 (PERTES FINANCIERES)
- Auxiliaire: (Red X icon)
- Tiers: (Red X icon)
- Journal de comptabilisation: ODL (DIFF LETTRAGE)

At the bottom, the status bar shows: FPCPTAUTO | 33 Enregistrement(s) | 33 Enregistrement(s) affiché(s)

Si la **gestion de la TVA sur encaissement** est paramétrée dans la société, des contrôles supplémentaires sont effectués afin de

- letterer les comptes de TVA à déclarer sur la référence affectation 2 seulement
- interdire le délettrage des tiers soumis à TVA et des comptes de TVA à déclarer

Génération des écarts

L'écart de change

L'écart de change est généré

- dans le cas d'un lettrage en devise uniquement (lettrage en devise coché) et
- dans des codes devise différents de la devise société
- quand le paquet des lignes à lettrier présente un solde en devise à 0

Il consiste à générer une pièce contenant 2 lignes :

- une ligne sur le compte ou compte/tiers à lettrier pour équilibrer le paquet de lettrage en monnaie société (avec le code de la devise, montant en devise = 0,00 et montant en monnaie société renseigné, N° de lettrage, date de lettrage et date de plus haut lettrage renseignés)
- une ligne de contrepartie enregistrée avec les imputations paramétrées dans le compte automatique de type 06 (débit) ou 07 (crédit) selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un gain.
- sur la période
 - la plus récente du paquet de lignes à si elle est ouverte, sinon
 - sur la première période ouverte (limité à l'exercice si lettrage d'un compte général). Dans ce cas, la date de comptabilisation correspond à la date de début de période
- Sur l'établissement contenant les écritures à lettrier si le « lettrage par établissement » est coché, sinon sur l'établissement principal
- avec un type de pièce forcé à « \$EC » et un marquage interne forcé à « C » = écart de change

L'écart de différence de règlement

L'écart de différence de règlement peut être généré par

- le lettrage automatique : si l'option est cochée et que le paquet à lettrier est constitué de 2 lignes au moins
- le lettrage manuel : une fenêtre informe l'utilisateur de l'écart à générer et l'utilisateur confirme ou annule le lettrage
- dans le cas d'un lettrage en monnaie société ou
- dans le cas d'un lettrage en devise si la devise est égale au code de la devise société
- quand le paquet des lignes à lettrier présente un solde d'un montant inférieur ou égal au « seuil »

Il consiste à générer une pièce contenant 2 lignes :

- une ligne sur le compte ou compte/tiers à lettrier pour équilibrer le paquet de lettrage en monnaie société (avec N° de lettrage, date de lettrage et date de plus haut lettrage renseignés)
- une ligne de contrepartie enregistrée avec les imputations paramétrées dans le compte automatique de type 01 (débit) ou 02 (crédit) selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un gain.

- sur la période
 - la plus récente du paquet de lignes à si elle est ouverte, sinon
 - sur la première période ouverte (limité à l'exercice si lettrage d'un compte général). Dans ce cas, la date de comptabilisation correspond à la date de début de période
- Sur l'établissement contenant les écritures à lettrer si le « lettrage par établissement » est coché, sinon sur l'établissement principal
- avec un type de pièce forcé à « \$DR » et un marquage interne forcé à « 3 » = différence de règlement

Les écarts de change et de différence de règlement sont générés

- dans le fichier des écritures à intégrer (FMINTEGRATION)
- en fonction du paramétrage et notamment celui des comptes automatiques

Les écritures ne sont lettrées que si l'écart qui en découlait a pu être généré.

Remarque importante :

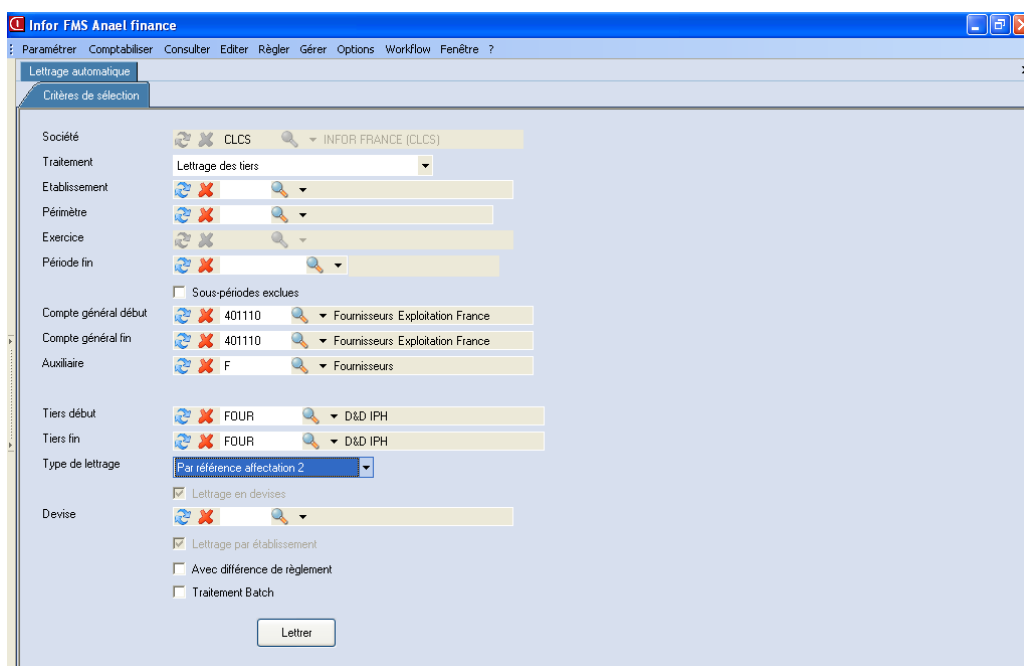
Il est **important** d'intégrer régulièrement les écritures d'écart pour que le lettrage soit équilibré dans les historiques comptables (en effet, tant qu'il existe des écarts en attente d'intégration, les paquets de lettrage de lettrage peuvent être déséquilibrés en consultation et en édition de compte)

Chapitre 2 Lettrage automatique

Principe général

Le lettrage automatique concerne les comptes de tiers et les comptes généraux. Ce traitement peut lettrer un ensemble d'écritures non lettrées par « solde nul », par référence lettrage « prélettrage » ou « affectation 1, 2 et 3 ».

Ce traitement peut être lancé en soumission afin de libérer la session en cours, l'utilisateur est averti par un email de la fin du traitement.



Traitement :

L'exercice est obligatoire en lettrage des comptes généraux, et le lettrage extrait les écritures

- de l'exercice seulement si les RAN de l'exercice précédent ont été effectués ou
- de l'exercice et de l'exercice précédent si les RAN de l'exercice précédent n'ont pas été effectués

Le lettrage des tiers peut être effectué sur des écritures saisies dans différents exercices

Lettrage en devise :

Cette case est cochée d'office si le lettrage équilibré en devise est paramétré dans la société, sinon elle au libre choix de l'utilisateur.

Lettrage par établissement :

Cette case est cochée d'office si le lettrage équilibré par établissement est paramétré dans la société, sinon elle au libre choix de l'utilisateur

Avec différence de règlement :

Si cette case est cochée et que le solde en devise société ou en monnaie société des lignes à lettrer (au moins 2) est inférieur ou égal au « seuil » paramétré, le lettrage est effectué et une écriture d'écart de règlement est générée dans le fichier des écritures à intégrer

Type de lettrage :

Il existe plusieurs types de lettrage dans FINANCE WS V4 :

- Par référence lettrage (ou pré-lettrage)
- par référence affectation 1
- par référence affectation 2
- par référence affectation 3
- Sur solde nul

Lettrage par 'référence lettrage' :

Ce traitement permet de lettrer un ensemble de lignes comptables non lettrées, qui respectent les critères de sélection, et qui présentent une « référence pré-lettrage » identique. C'est le type de lettrage à effectuer pour lettrer les comptes de TVA à justifier avec le module de TVA sur encaissements.

Lettrage par référence affectation 1, 2 ou 3 :

Ce traitement permet de lettrer un ensemble de lignes comptables non lettrées, qui respectent les critères de sélection, et qui présentent une valeur identique dans la zone « Affectation 1 » ou « Affectation 2 » ou « Affectation 3 ». Ce traitement est lancé sur Affectation 2 notamment après la comptabilisation des chaînes TIERS (Relevés de vente, règlements automatiques fournisseurs, remises, avis d'échéance et comptabilisation de la déclaration de TVA, ...). Il peut générer soit un écart de change, soit une différence de règlement.

Remarque : Si la TVA sur encaissement est paramétrée dans la société, les comptes de TVA à déclarer (nature de TVA '7' et '9') sont lettrés uniquement quand le lettrage est demandé sur la « référence Affectation 2 » sinon ils sont ignorés dans le traitement.

Lettrage sur solde nul :

Ce traitement permet de lettrer un ensemble de lignes comptables non lettrées, qui respectent les critères de sélection, et qui présentent un solde nul. La valeur de la zone « pré-lettrage » est sans importance dans ce cas.

Si « lettrage en devise » n'est pas coché, il s'agit d'un lettrage en monnaie société : le solde de la sélection doit être nul en monnaie société. Si les lignes comptables sont mouvementées sur des

devises, le solde n'est pas contrôlé en devise. Ce lettrage peut être effectué avec différence de règlement.

Si « *lettrage en devise* » est coché, il s'agit d'un lettrage en devise : le solde est contrôlé en devise. S'il est nul, le lettrage est effectué avec génération d'une écriture d'écart de change s'il y a lieu dans le fichier des écritures à intégrer (FMINTEGRATION). Ce lettrage peut être effectué avec différence de règlement si la devise est égale à la devise société

Impact du lettrage automatique :

Dès que le lettrage automatique est effectué, les trois zones de lettrage sont mises à jour sur les enregistrements traités :

- n° de lettrage DLETTRAGENW
- date de plus haut lettrage DATHAUTLET
- date de lettrage DATLETRNW

Les tables impactées par ce traitement sont FMHISTORAUXI, FMHISTORGENE et FMJOR (et FMINTEGRATION si écart)

Chapitre 3 Lettrage manuel des tiers

Principe général

Ce traitement permet d'exploiter les fonctions suivantes :

- Lettrage
 - o Lettrage des écritures non lettrées sur un compte de tiers
 - o Modification en rafale du pré-lettrage sur un ensemble d'écritures
- Délettrage d'un paquet de lettrage

La fonction « Lettrage » permet d'extraire des écritures non lettrées sur les comptes de tiers en fonction de certains critères de sélection. La sélection est possible en monnaie société, ou en devise. Le lettrage est effectué par devise, et/ou par établissement en fonction du paramétrage de la société. Toutes les écritures sélectionnées sont chargées dans le tableur du haut.

Désormais, les écritures peuvent être filtrées par centre d'imputation de la ligne TTC dans le tableur de lettrage. En effet, ce centre d'imputation peut correspondre à un code chantier, un code affaire, à un n° de dossier etc...La colonne « centre Imputation » permet ainsi de regrouper les écritures afin de faciliter le lettrage.

Deux fonctions permettent de transférer tout ou partie des écritures dans le tableur du bas, à des fins de lettrage :

- Transfert vers.
- Sélection du pré-lettrage

Ce traitement permet de modifier la valeur du « pré-lettrage » le cas échéant sur un ensemble d'écritures non lettrées.

La fonction « Délettrage » permet de délettrer un paquet de lettrage sur un tiers, sous certaines conditions fonctionnelles. Le délettrage repose sur la sélection d'un compte général, d'un tiers, d'un numéro de lettrage, et d'une date du plus haut lettrage. Toutes les écritures associées au numéro de lettrage sélectionné sont chargées dans le tableur du haut. Les deux fonctions suivantes permettent de transférer les écritures du paquet de lettrage dans le tableur du bas, à des fins de délettrage :

- Sélection de ce numéro de lettrage
- Numéro de lettrage

Bouton « Détail de la pièce » :

Dans le cas d'un lettrage, ou d'un délettrage d'un compte de tiers, dès qu'une écriture est sélectionnée dans le tableur du haut ou du bas, il est possible de visualiser le détail de la pièce comptable.

L'écran de lettrage se présente comme suit :

	Etabl	Exerc	Période	Compt	Pré-lettrage	Centre I	Débit	Crédit
1	0008	2011	201112	411110	AVD0002C	C100	0,00	40 000,00
2	0008	2011	201112	411110	AVD3008		0,00	8 000,00
3	0008	2011	201108	411110	FL300		40 000,00	0,00
4	0008	2011	201108	411110	FL310		31 000,00	0,00
5	0008	2011	201108	411110	FL320		8 000,00	0,00
6	0008	2011	201108	411110	FP900	C1500	18 000,00	0,00
7	0008	2011	201108	411110	FP910		2 500,00	0,00
8	0008	2011	201106	411110	FP920		7 000,00	0,00

Contrôle de zones :

Société : cette zone correspond à la société courante. Non modifiable.

Etablissement : Zone facultative, et accessible si la société gère les établissements.

- Si cette zone est renseignée, seuls les enregistrements comptabilisés sur cet établissement sont pris en compte, s'ils respectent tous les critères de sélection.
- Si cette zone n'est pas renseignée, alors les enregistrements qui respectent tous les critères de sélection sont pris en compte, quel que soit leur établissement d'origine.

Exercice :

- Si le type de traitement est « Lettrage », alors la zone « Exercice » est déprotégée. Cette zone est facultative.
- Si le type de traitement est « Délettrage », alors la zone « Exercice » est protégée et non renseignée.

Période fin :

- Si le type de traitement est « Lettrage », alors la zone « Période de fin » est déprotégée. Cette zone est facultative. Cette zone permet de sélectionner les écritures non lettrées qui sont comptabilisées sur une période antérieure ou égale à la période de fin.
- Si le type de traitement est « Délettrage », alors la zone « Période de fin » est protégée, et non renseignée.

Sous-période Période fin exclues :

Cette zone est exploitée uniquement si la « sous-période » de la période de fin est à blanc. Cette zone est facultative. Le traitement extrait toutes les écritures non lettrées respectant les critères de sélection, qui sont comptabilisées sur l'ensemble des périodes qui sont antérieures ou égales à la période de fin. Concernant les écritures comptabilisées sur la période de fin, le traitement traite deux cas de figure :

- Si cette zone est cochée, seules les écritures non lettrées comptabilisées sur la période de fin avec une sous-période « Blanc » sont prises en compte dans la balance âgée. Toutes les écritures qui sont comptabilisées sur la période de fin, avec une sous-période renseignée sont d'office exclues.
- Si cette zone n'est pas cochée, les écritures non lettrées comptabilisées sur la période de fin (quelle que soit la sous-période : renseignée ou à blanc) sont prises en compte dans la balance âgée.

Compte général : Zone obligatoire.

Cette zone permet de sélectionner les écritures sur un compte général. Le compte général doit être auxiliaisé.

Auxiliaire : Zone obligatoire. Sélectionner un code auxiliaire.

Tiers : Zone obligatoire. Le code tiers doit être associé au code auxiliaire.

Type de traitement : Il existe deux types de traitements :

- Lettrage
- Délettrage

Numéro de lettrage

Cette zone est accessible si le type de traitement est « Délettrage ». La zone devient alors obligatoire.

Date du plus haut lettrage

Cette zone est accessible si le type de traitement est « Délettrage ». La zone devient alors obligatoire.

Lettrage en devise

Cette zone est exploitée uniquement si la société courante est gérée en devise. Cette zone est obligatoirement cochée si le « lettrage équilibré en devise » est coché dans la fiche société.

Code devise : zone facultative.

Cette zone est exploitée uniquement si la société courante est gérée en devise. Si renseigné, le code devise doit exister dans la table des devises. Seules les écritures non lettrées comptabilisées sur cette devise sont prises en compte.

Si cette zone est à blanc, et que les écritures non lettrées sont comptabilisées sur des devises différentes, le traitement effectue une rupture par devise automatiquement lors du lettrage : en effet, une seule devise par paquet de lettrage.

Lettrage par établissement

Cette zone est exploitée uniquement si la société courante est gérée par établissement. Cette zone est obligatoirement cochée si « le lettrage équilibré par établissement » est coché dans la fiche société.

Bouton « Traitement » :

Il permet de charger les écritures respectant les critères de sélection dans le tableur du haut.

Lettrage

Le lettrage manuel des « écritures non lettrées » des tiers est assuré par deux tableurs principaux :

- Un **premier tableur** extrait l'ensemble des « écritures non lettrées » du tiers. Les boutons « Transfert vers « A solder », « Sélection pré-lettrage », « Pré-lettrage », et « Détail de la pièce » sont alors accessibles. Les écritures non lettrées sont triées en majeur sur la zone « pré-lettrage ».

La colonne « Centre d'imputation » de la ligne TTC est désormais affichée dans le tableur du haut afin de filtrer les écritures sur cette référence. Le centre d'imputation de la ligne TTC peut correspondre à un code chantier, un code affaire, à un n° de dossier, etc...

- Un **second tableur** permet d'afficher les enregistrements sélectionnés afin de constituer un seul paquet de lettrage. Les enregistrements qui sont transférés dans ce second tableur sont automatiquement bloqués dans le premier tableur afin d'éviter toute nouvelle sélection intempestive. La fonction « Solder » peut ainsi être activée si le paquet de lettrage est équilibré.

La colonne « Centre d'imputation » de la ligne TTC est désormais affichée dans le tableur du haut afin de filtrer les écritures sur cette référence. Le centre d'imputation de la ligne TTC peut correspondre à un code chantier, un code affaire, à un n° de dossier, etc...

La fonction « Solder » peut ainsi être activée si le paquet de lettrage est équilibré.

Dans le tableur du haut et le tableur du bas, les fonctions standard du tableur peuvent être activées le cas échéant. En effet, il est possible de trier les écritures du tableur, de les filtrer sur une référence, d'activer des fonctions d'agrégat (somme, moyenne, minimum, maximum, nombre), ainsi que créer des colonnes calculées.

Dans le tableur du haut :

Les différentes fonctions sont les suivantes :

- Transfert vers « A solder »
- Sélection « Pré-lettrage »
- Pré-lettrage
- N° de lettrage
- Sélection de ce n° de lettrage
- Détail de la pièce

« Transfert vers « A solder » » (ou SHIFT F1) :

Pour sélectionner une écriture ou un ensemble d'écritures non lettrées, cliquer sur le premier enregistrement à sélectionner, puis défiler si besoin, et enfin cliquer sur « **SHIFT** » et le dernier enregistrement souhaité. La fonction « **Transfert vers « A solder »** » (ou SHIFT F1) permet de valider une écriture individuelle ou un ensemble d'écritures en les transférant automatiquement dans le second tableur.

Cette fonction bloque automatiquement les enregistrements concernés dans le premier tableur. Les cases à cocher sont automatiquement renseignées, et protégées.

« Sélection Pré-lettrage » (ou SHIFT F2) :

Cette fonction permet de sélectionner un ensemble de lignes comptables qui ont **une référence de «pré-lettrage» identique**, et de les transférer dans le second tableur, afin de solder le paquet de lettrage.

« Pré-lettrage » :

Il est possible de modifier la valeur du pré-lettrage d'une ligne ou d'un ensemble de lignes dans le premier tableur. Il existe deux méthodes :

- Modification du pré-lettrage sur une ligne comptable : la colonne « Pré-lettrage » étant accessible au sein même du tableur, l'utilisateur peut modifier directement la valeur de cette zone sur un enregistrement.
- Modification du pré-lettrage sur un ensemble de lignes comptables : sélectionner l'ensemble des lignes comptables dans le tableur puis cliquer sur le bouton « Pré-lettrage ». Modifier la valeur dans la fenêtre qui s'affiche.

Dans les 2 cas, pour que cette nouvelle valeur soit prise en compte, cliquer sur «Enregistrer». Dès lors, la modification impacte les tables des mouvements historiques FMHISTORAUXI et FMJOR. Les zones relatives au lettrage ne sont pas impactées à ce stade.

La touche « **CTRL** » permet de désélectionner une ou plusieurs écritures au sein de l'ensemble des écritures sélectionnées.

Remarque : En phase de LETTRAGE des tiers, les fonctions « N° de pré-lettrage » et « Sélection de ce n° de lettrage » sont désactivées dans le premier tableur.

« Détail de la pièce » (SHIFT F7) :

Après avoir sélectionné une écriture dans le tableur du haut, il est possible d'afficher le détail de la pièce. Les mouvements de comptabilité générale, et de comptabilité analytique relatifs à la pièce comptable sont clairement affichés dans le tableur.

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableur de lettrage, cliquer sur la croix rouge ou sur ECHAP.

Dans le tableur du bas :

Les différentes fonctions sont les suivantes :

- Supprimer
- Solder
- Délettrer
- Détail de la pièce

« Supprimer » :

Pour supprimer une ligne ou en ensemble de lignes comptables, sélectionner un enregistrement, et presser « Supprimer ». L'enregistrement est automatiquement supprimé dans le tableur du bas, et la case à cocher relative à la ligne comptable est remise à blanc dans le tableur du haut.

« Solder »,

Pour solder un paquet de lettrage, l'ensemble des lignes comptables situées dans le second tableur doit être équilibré

- en monnaie société (plus ou moins le montant renseigné dans le seuil), et/ou
- en devise si le lettrage est demandé en devise.

Presser « Solder ».

Dès que le paquet de lettrage est lettré/soldé, les 3 zones de lettrage sont automatiquement alimentées dans les tables des mouvements historiques **FMHISTORAUXI** et **FMJOR** et l'écriture d'écart est généré s'il y a lieu.

Remarque : En phase de LETTRAGE des tiers, la fonction « Délettrer » est désactivée dans le second tableur.

« Détail de la pièce » (CTRL F7) :

Après avoir sélectionné une écriture dans le tableur du bas, il est possible d'afficher le détail de la pièce. Les mouvements de comptabilité générale, et de comptabilité analytique relatifs à la pièce comptable sont clairement affichés dans le tableur.

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableur de lettrage, cliquer sur la croix rouge ou sur ECHAP.

Exemple

Les écritures non lettrées sur le tiers C120 / 411110 sont comptabilisées sur plusieurs « centres d'imputations » sur la ligne TTC. Dans le tableur du haut, les écritures sont triées par centre d'imputation.

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéa
1	0008	2011	201102	CI100	411110	FAC	AV00001A	0,00	20 000,00	AV00001A	31/03/2011
2	0008	2011	201112		411110	FAC	AV0001	0,00	40 000,00	AV0001D	31/01/2012
3	0008	2011	201109		411110	FAC	AV0004D	0,00	5 000,00	AV0004D	31/10/2011
4	0008	2011	201108		411110	FAC	FB001	85 000,00	0,00	FB001D	30/09/2011
5	0008	2011	201111		411110	FAC	FB002	8 000,00	0,00	FB002	31/12/2011
6	0008	2011	201108		411110	FAC	FB002D	24 000,00	0,00	FB002D	30/09/2011
7	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AV0002A	0,00	70 000,00	AV0002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109		411110	FAC	AV0003D	0,00	4 000,00	AV0003D	31/10/2011
9	0008	2011	201109		411110	FAC	AV0007D	0,00	5 000,00	AV0007D	31/10/2011
10	0008	2011	201108		411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
11	0008	2011	201108		411110	FAC	FR202	40 000,00	0,00	FR202	30/09/2011
								Somme : 0,00	Somme : 0,00		

Compte : 411110 - Auxiliaire : C - Tiers : C120 / DAFFDS Véronique / Solde : -20000,000 EUR

Lettrage des écritures ayant le centre d'imputation « CI200 » sur la ligne TTC du tiers C120.

Le centre d'imputation est sélectionné dans l'entête de la colonne afin de sélectionner les écritures ayant cette référence.

Infor FMS Anael Finance 4.4.0.1

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Lettrage manuel des tiers

Résultat

	Etbl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc
7	0008	2011	201105	C1200	411110	FAC	AV0002A	0,00	70 000,00	AV0002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109		411110	FAC	AV0003D	0,00	4 000,00	AV0003D	31/10/2011
9	0008	2011	201109		411110	FAC	AV0007D	0,00	5 000,00	AV0007D	31/10/2011
10	0008	2011	201108		411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
11	0008	2011	201108		411110	FAC	FB202	40 000,00	0,00	FB202	30/09/2011
12	0008	2011	201109		411110	FAC	FC003D	4 000,00	0,00	FC003D	31/10/2011
13	0008	2011	201109		411110	FAC	FC004D	5 000,00	0,00	FC004D	31/10/2011
14	0008	2011	201108	411110	FAC	FC204	800,00	0,00	FC204	30/09/2011	

FMHISTORALUXI 23 Enregistrement(s) 8 Enregistrement(s) affichés(s) Compte : 411110 - Auxiliaire : C - Tiers : C120 / DAFFOS Véronique

Compte	Exerc	Etbl	Période	Cent	Détail de la pièce	Pré-lettrage	Référence	Débit	Crédit
								Somme : 4 000,00	Somme : 4 000,00
411110	2011	0008	201109	C1200	AV0003D	AV0003D	XAV0003D	0,00	4 000,00
411110	2011		201109		FC003D	FC003D	XFC003D	4 000,00	0,00

FMHISTORALUXI 2 Enregistrement(s) 2 Enregistrement(s) affichés(s) Compte : 411110 - Auxiliaire : C - Tiers : C120 / DAFFOS Véronique

Affichage du détail de la pièce : le bouton « Détail de la pièce » peut être activé dans le tableur du haut (SHIFT F7), et dans le tableur du bas (CTRL F7) afin d'afficher le détail des lignes de comptabilité générale, et de comptabilité analytique qui composent la pièce comptable.

Détail de la pièce

Détail de la pièce

	Journ	Périod	N° d'enre	Date	Compte	Auxilia	Tiers	CI	Débit	Crédit	SOLDE	Libellé
1	70	201109	FC003D	09/09/2011	411110	C	C120	C1200	4000,000	0,000	4000	module Q09
2	70	201109	FC003D	09/09/2011	445725	C	C120		0,000	655,520	-655,52	module Q09
3	70	201109	FC003D	09/09/2011	700200				0,000	3344,480	-3344,48	module Q09
4	70	201109	FC003D	09/09/2011	700200			C1200	0,000	3344,480	-3344,48	module Q09
5	70	201109	FC003D	09/09/2011	700200			B002	0,000	3344,480	-3344,48	module Q09

Paquet de lettrage équilibré, lettré sans génération d'écart de règlement : le bouton « solder » dans le tableau du bas permet de contrôler l'équilibre du lettrage, et de procéder au lettrage effectif des écritures dans les historiques comptables.

Infor FMS Anaël Finance 4.4.0.1

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Lettrage manuel des tiers

Résultat

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc
7	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVD002A	0,00	70 000,00	AVD002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AVD003D	0,00	4 000,00	AVD003D	31/10/2011
9	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AVD007D	0,00	5 000,00	AVD007D	31/10/2011
10	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
11	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB202	40 000,00	0,00	FB202	30/09/2011
12	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	FC003D	4 000,00	0,00	FC003D	31/10/2011
13	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	FC004D	5 000,00	0,00	FC004D	31/10/2011
14	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FC204	800,00	0,00	FC204	30/09/2011

FMHISTORALX1 23 Enregistrement(s) 8 Enregistrement(s) affiché(s) Compte : 411110 - Auxiliaire : C - Tiers : CI200 / DAFFDS Véronique

Compte	Exerc	Etabl	Période	Centre Imput	N° d'enr	Pré-lettrage	Référence	Débit	Crédit
								Somme : 4 000,00	Somme : 4 000,00
411110	2011	0008	201109	CI200	AVD003D	AVD003D	XAVD003D	0,00	4 000,00
411110	2011		201109		FC003D	FC003D	XFC003D	4 000,00	0,00

Dès que le lettrage est validé, le numéro de lettrage est incrémenté.

Infor FMS Anaël Finance 4.4.0.1

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Lettrage manuel des tiers

Résultat

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc
7	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVD002A	0,00	70 000,00	AVD002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AVD003D	0,00	4 000,00	AVD003D	31/10/2011
9	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AVD007D	0,00	5 000,00	AVD007D	31/10/2011
10	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
11	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB202	40 000,00	0,00	FB202	30/09/2011
12	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	FC003D	4 000,00	0,00	FC003D	31/10/2011
13	0008	2011	201109	CI200				0,00	0,00	FC004D	31/10/2011
14	0008	2011	201108	CI200				0,00	0,00	FC204	30/09/2011

FMHISTORALX1 23 Enregistrement(s) 8 Enregistrement(s) affiché(s) Compte : 411110 - Auxiliaire : C - Tiers : CI200 / DAFFDS Véronique

Compte	Exerc	Etabl	Période	Centre Imput	N° d'enr	Pré-lettrage	Référence	Débit	Crédit
								Somme : 4 000,00	Somme : 4 000,00
411110	2011	0008	201109	CI200	AVD003D	AVD003D	XAVD003D	0,00	4 000,00
411110	2011		201109		FC003D	FC003D	XFC003D	4 000,00	0,00

Infor FMS Anaël Finance

Lettrage terminé avec succès !

Numéro de lettrage: 10

Date du plus haut lettrage: 10/09/2011

Identifiant du message : 23931

OK

Lettrage avec une différence de règlement : le traitement contrôle le seuil.

L'écart de règlement est de 2 EUR. Le seuil est de 3 EUR. Le lettrage est donc possible. Le traitement va générer une écriture d'écart de règlement sur le journal de comptabilisation ODL (dans notre exemple) en provenance des comptes automatiques.

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc
7	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVO002A	0,00	70 000,00	AVO002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109		411110	FAC	AVO007D	0,00	5 000,00	AVO007D	31/10/2011
9	0008	2011	201105		411110	FAC	AVO204	0,00	798,00	AVO204	30/06/2011
10	0008	2011	201105		411110	FAC	AVO205	0,00	805,00	AVO205	30/06/2011
11	0008	2011	201108		411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
12	0008	2011	201108		411110	FAC	FB202	40 000,00	0,00	FB202	30/09/2011
13	0008	2011	201109		411110	FAC	FC004D	5 000,00	0,00	FC004D	31/10/2011
14	0008	2011	201108		411110	FAC	FC204	800,00	0,00	FC204	30/09/2011
								Somme : 800,00	Somme : 798,00		

Un message avertit l'utilisateur : « Voulez-vous comptabiliser la différence de règlement ? »

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imput	N° d'enr	Pré-lettrage	Référence	Débit	Crédit	
1	411110	2011	0008	201105	CI200	AVO204	AVO204	XAVO204	0,00	798,00
2	411110	2011		201108		FC204	FC204	XFC204	800,00	0,00
								Somme : 800,00	Somme : 798,00	

Le lettrage n° 11 a été généré sur les écritures sélectionnées. Le message indique que l'écart de règlement est généré dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION :

Lettrage terminé avec succès!
Ecart généré dans le fichier d'intégration!
Numéro de lettrage: 11
Date du plus haut lettrage: 04/08/2011

Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc	
0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVD002A	0,00	70 000,00	AVD002A	30/06/2011	
0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AVD007D	0,00	5 000,00	AVD007D	31/10/2011	
0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVD204	0,00	798,00	AVD204	30/06/2011	
0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AVD205	0,00	805,00	AVD205	30/06/2011	
0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011	
0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB202	30 000,00	0,00	FB202	30/09/2011	
0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	FC004D	0,00	0,00	FC004D	31/10/2011	
0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FC204	0,00	0,00	FC204	30/09/2011	
								Somme : 800,00	Somme : 798,00		

L'écriture d'écart de règlement se présente comme suit sur le journal de différence de règlement « ODL » (dans notre exemple) :

INFOR		LISTE DES ECRITURES				Période : 201108				Page 1			
CEZ01 IGS FRANCE		PÉRIODE 201108 - : 01/08/2011 À 31/08/2011				Utilisateur : CEZ Le : 02/07/2012 à 16:52:19				EXERCICE 2011			
Etablissement : Tous		JOURNAL ODL DIFF LETTRAGE				EXERCICE 2011				ECRITURES COMPTABLES			
Date Compta.	N° Enreg	N° Seq	Etab.	Date Doc	Réf doc	Libellé	CG	Tiers	Moy. paie	Echéance	TVA	Montant Débit	Montant Crédit
04/08/2011	LDR0001	0001	0008	04/08/2011	11	Lettrage/Diff règlement	411110	C C120					2,00
N° Interne : LDR120702164937000													
Dev : EUR Taux : 1,00 Mont dev : 2,00													
RIB : BAP : Cj de : RESP : Flux : Sign : CEZ Dom :													
N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 : Typ.Pièce : SDR													
04/08/2011	LDR0001	0002	0008	04/08/2011	11	Lettrage/Diff règlement	660000					2,00	
N° Interne : LDR120702164937000													
Dev : EUR Taux : 1,00 Mont dev : 2,00													
RIB : BAP : Cj de : RESP : Flux : Sign : CEZ Dom :													
N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 : Typ.Pièce : SDR													
N° ligne ana : 0001 Unité : Quantité : Montant société : 2,00 Montant devise : 2,00													
Ave0 : Ave produit : NAT05 60 C1500													
Total Pièce : LDR120702164937000 Analytique : 2,00 0 CG : 2,00 2,00													
Total Journal : ODL - DIFFERENCE DE LETTRAGE pour la période 201108 - 2,00 2,00													

Lettrage impossible, paquet de lettrage déséquilibré et écart supérieur au seuil

Si l'écart est supérieur au seuil, alors le lettrage des écritures n'est pas autorisé. Dans notre exemple, l'écart est de 5, et le seuil autorisé est de 3.

The screenshot shows the 'Lettrage manuel des tiers' window in Infor FMS Anael Finance 4.4.0.1. A dialog box with a red 'X' icon displays the following error message:

Lettrage impossible, le solde est différent de 0!
 Société: CE201
 Code seuil: 3
 Seuil: 3,000
 Ecart: -5,000
 Identifiant du message: 23970

The background table shows the following data:

	Etabl	Exercice	Période	Centre Imputation	Compt	Type	Pré-lettr	Débit	Crédit	N° d'enregis	Date échéanc
7	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AV0002A	0,00	70 000,00	AV0002A	30/06/2011
8	0008	2011	201109	CI200	411110	FAC	AV0007D	0,00	5 000,00	AV0007D	31/10/2011
9	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AV0204	0,00	798,00	AV0204	30/06/2011
10	0008	2011	201105	CI200	411110	FAC	AV0205	0,00	805,00	AV0205	30/06/2011
11	0008	2011	201108	CI200	411110	FAC	FB200	30 000,00	0,00	FB200	30/09/2011
12	0008	2011	201108	CI200							02
13	0008	2011	201109	CI200							04D
14	0008	2011	201108	CI200							04
								Somme: 800,00	Somme: 805,00		

Below this table, a summary table shows the following entries:

	Compte	Exerc	Etabl	Période	Centre Imput	N° d'enr	Pré-lettrage	Référence	Débit	Crédit
1	411110	2011	0008	201105	CI200	AV0205	AV0205	XAV0205	0,00	805,00
2	411110	2011		201108	CI200	FC204	FC204	XFC204	800,00	0,00

The bottom status bar indicates: 'Compte: 411110 - Auxiliaire: C - Tiers: CI200 / DAFFOS Véronique / Solde: -5,000 EUR'.

Délettrage

Le délettrage permet

- de délettrer un paquet de lettrage (toutes les lignes ou seulement une partie des lignes composant le paquet de lettrage) équilibré ou pas d'un tiers non soumis à TVA
- d'extourner si possible les écritures d'écart qui avaient été générés lors du lettrage de ces lignes (écart de change, différence de règlement) en générant directement les lignes correspondantes dans le brouillard (FMBROUILLARD)

Pour délettrer les écritures d'un tiers, choisir la fonction « **Délettrage** » sur l'écran de sélection et renseigner le n° de lettrage et la date du plus haut lettrage (facultative) sur l'écran de sélection pour afficher les écritures correspondantes.

L'affichage des « écritures lettrées » est assuré par deux tableurs principaux :

- Un **premier tableur** extrait le n° de lettrage du tiers renseigné sur l'écran de lancement.

- Un **second tableur** est automatiquement renseigné par les mêmes enregistrements que le premier tableur. Les enregistrements qui sont extraits dans ce second tableur sont automatiquement bloqués (ou topés) dans le premier tableur afin d'éviter toute nouvelle sélection intempestive. Dès lors, la validation du délettrage peut être activée dans le second tableur.

Second tableur :

Les fonctions dédiées au second tableur sont « Suppression » (Bouton « Supprimer ») et « Délettrage » (Bouton « Délettrer »)

Pour supprimer une ligne ou un ensemble de lignes comptables, sélectionner une ligne et presser « Supprimer ». L'enregistrement est automatiquement supprimé dans le tableur du bas, et la case à cocher relative à cette ligne est remise à blanc dans le tableur du haut.

Le bouton « **Délettrer** » permet de Délettrer l'ensemble des lignes figurant dans ce second tableur. Le paquet de lettrage n'est pas obligatoirement équilibré en monnaie société et/ou en devise (en cas d'anomalie dans la base de données).

Dès la validation du délettrage,

- les 3 zones de lettrages (N° de lettrage, date de plus haut lettrage et date de lettrage) sont automatiquement remises à blanc dans les fichiers historiques comptables **FMHISTORAUXI** et **FMJOR**
- Si l'extourne de l'écart est possible, la pièce d'extourne est générée dans le brouillard (FMBROUILLARD)
 - Pour que la pièce d'écart d'origine soit extournée, elle ne doit contenir aucune ligne lettrée et une période doit être ouverte pour pouvoir générer l'extourne
 - L'extourne est générée sur un type de pièce forcé à « \$DL » avec les mêmes imputations que celles de la pièce d'origine et avec des montants en inversion de signe si le paramétrage l'autorise, sinon en inversion de sens. (Les lignes d'écart enregistrées sur le tiers (origine et extourne) sont lettrées/soldées)
 - Si l'extourne des écarts n'est pas possible, le programme donne le message « au moins un écart non extourné » mais délettre tout de même les écritures sélectionnées

Délettrage d'un tiers non soumis à TVA sur encaissement

The screenshot displays the 'Lettrage manuel des tiers' (Manual Ledgering of Third Parties) window in Infor FMS Anaël finance. The window is divided into several sections:

- Left Panel (Parameters):** Contains fields for 'Société' (CLCS), 'Etablissement' (0004), 'Exercice' (F), 'Période fin', 'Compte général' (401110), 'Auxiliaire' (F), 'Tiers' (1000), 'Type de traitement' (Délettrage), 'Numéro de lettrage' (15), 'Date du plus haut lettrage' (01/06/2008), 'Devise', and checkboxes for 'Lettrage en devises' and 'Lettrage par établissement'.
- Top Panel (Résultat):** A table showing ledgering results with columns: Date, Pré-lettrage, Date écriture, Journal, Débit, Crédit, and Libellé écriture.
- Bottom Panel (Cours):** A table showing ledgering details with columns: Cours, Numéro de lettrage, Date de lettrage, Date du plus haut lettrage, and Top lettrage man.

The 'Résultat' table contains the following data:

Date	Pré-lettrage	Date écriture	Journal	Débit	Crédit	Libellé écriture
1 -> 2008	8	01/06/2008	ABQ	119.600	0.000	DIVERS
2 -> 2008	8	01/06/2008	ABQ	0.000	119.600	DIVERS

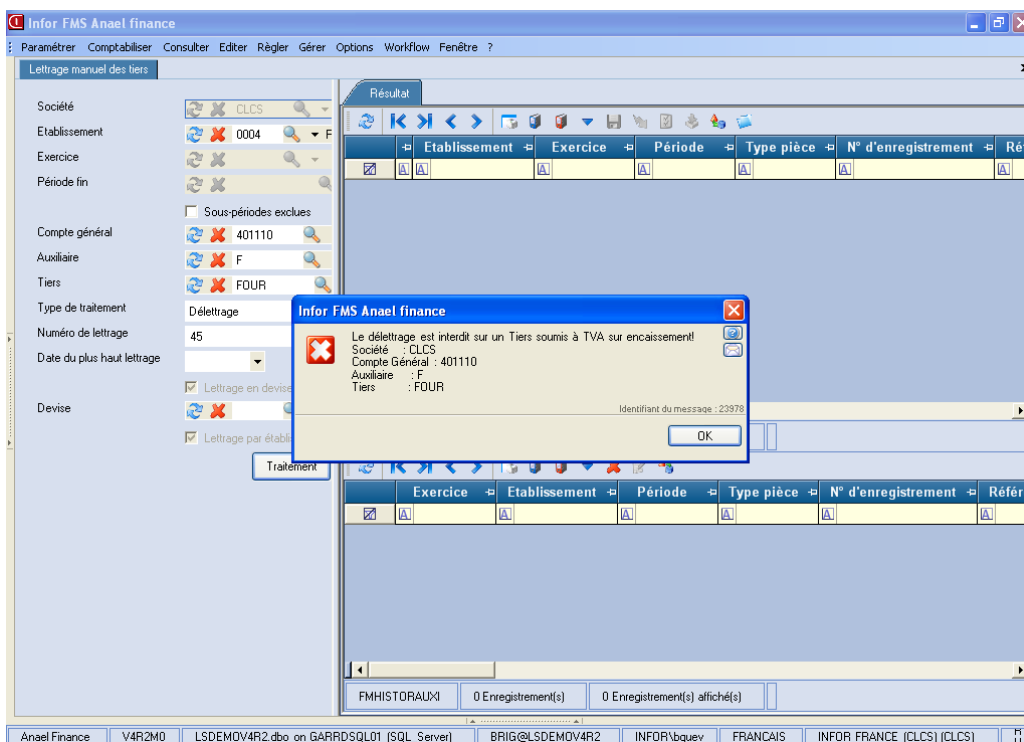
The 'Cours' table contains the following data:

Cours	Numéro de lettrage	Date de lettrage	Date du plus haut lettrage	Top lettrage man
1 -> 00000	15	21/11/2008	01/06/2008	1
2 -> 00000	15	21/11/2008	01/06/2008	1

An arrow points from a text box to the 'Date de lettrage' field in the 'Cours' table, specifically to the value '21/11/2008'.

Presser « Délettrage » pour remettre à blanc les zones lettrage

Délettrage d'un tiers soumis à TVA sur encaissement



Cas particulier des tiers soumis à TVA sur encaissement

Cas où la gestion de la TVA sur encaissement est activée dans la société

Si gestion de la TVA sur encaissement clients, tous les clients sont considérés soumis à TVA sur encaissement

Si gestion de la TVA sur encaissement fournisseurs, seuls ceux qui ont la case « TVA sur encaissement » cochée sont considérés soumis à TVA sur encaissement

Rappel sur le principe de fonctionnement de la TVA

- la TVA de la facture est enregistrée sur un compte de TVA à justifier
- la TVA est déclarée à partir des comptes de TVA à déclarer
- Lors du règlement, une OD est automatiquement générée pour déplacer la TVA du compte de TVA à justifier au compte de TVA à déclarer. En effet, le programme de validation du brouillard d'une pièce de type 'règlement' génère automatiquement une OD de TVA – pour vider le compte de TVA à justifier et charger le compte de TVA à déclarer. Cette OD
 - reprend le taux et régime de la TVA de la facture si le règlement est lettré avec la facture,
 - sinon elle est passée avec des montants correspondant au taux et au régime par défaut

La TVA est donc régularisée quand le règlement peut être soldé en même temps qu'il est validé.

Lettrage d'un tiers soumis à TVA

Pour que la TVA soit régularisée dans le cas d'un lettrage 'postérieur' au règlement (lettrage manuel ou automatique), nous procédons comme suit :

- Si le paquet de lignes à lettrer contient au moins un journal financier et s'il s'équilibre, le lettrage des écritures est effectué avec génération systématique d'une écriture de règlement tiers dans le brouillard (transparent pour l'utilisateur) afin de repasser dans le programme de génération des OD de TVA justifiée à TVA à déclarer. Le programme, simultanément :
 - crée une pièce dans le brouillard
 - dans le journal financier lu,
 - en date comptable la plus récente du paquet de lettrage si elle correspond à une période ouverte, sinon avec la date de la 1^{ère} période ouverte
 - avec 2 lignes de même sens sur le compte/tiers lettré (l'une pour un montant positif de 1,00 dans la devise de lettrage et l'autre pour un montant négatif de -1,00 dans la même devise)
 - avec le libellé 'lettrage postérieur au règlement',
 - avec le même n° de lettrage, date de lettrage et date de plus haut lettrage que les écritures lettrées
 - solde le paquet de lettrage en mettant à jour le même N° de lettrage, date de lettrage, date de plus lettrage
- Si une différence de règlement découle du lettrage, pas de génération d'écriture directe dans le brouillard puisque la régularisation sera effectuée par la validation de l'écart enregistré dans un journal financier.
- Si le paquet de lignes à lettrer ne contient pas de journal financier
 - Lecture des lignes de contrepartie des lignes à lettrer
 - Recherche des comptes de TVA
 - lettrage si TVA sur débit, sinon s'il contient une TVA à justifier
 - Lettrage du paquet si la TVA à justifier se solde par nature et par taux (sinon, aucun lettrage n'est effectué).
- Le lettrage sur « affectation 2 » d'une affectation commençant pas 'RLV' ou 'RGT' ou 'REB' ne génère pas d'écriture dans le brouillard puisqu'il s'agit d'un lettrage résultant de chaînes internes d'Anael finance, assimilable à un lettrage à la saisie. Tout était correctement renseigné sur la ligne de règlement pour que l'OD de TVA soit correcte.

Délettrage d'un tiers soumis à TVA

Le délettrage des tiers soumis à TVA est impossible.

Chapitre 4 Lettrage manuel des comptes généraux

Principe général

Ce traitement permet d'exploiter les fonctions suivantes :

- Lettrage
 - o Lettrage des écritures non lettrées sur les comptes généraux
 - o Modification en rafale du pré-lettrage sur un ensemble d'écritures
- Délettrage d'un paquet de lettrage

Ce traitement permet de lettrer ou délettrer :

- les comptes généraux non auxiliaisés (case 'compte auxiliaisé' non cochée)
- les CG réputés lettrables dans le plan comptable (case 'compte lettré' cochée)
- de nature de TVA différente de '7' ou '9' (**TVA déductible ou collectée à déclarer sur encaissement**) si gestion de la TVA sur encaissements. En effet ces comptes doivent faire l'objet d'un lettrage automatique sur la référence affectation² mise à jour par le programme de « préparation à la déclaration »

Le principe du lettrage (avec ou sans écriture d'écart) et du délettrage est identique à celui du lettrage des comptes de tiers sinon qu'il impacte les tables **FMHISTORGENE** et **FMJOR**.

La fonction « Lettrage » permet d'extraire des écritures non lettrées sur les comptes généraux en fonction de certains critères de sélection.

L'exercice est obligatoire bien que le lettrage puisse concerner 2 exercices. En effet, le programme extrait les écritures

- de l'exercice seulement si les RAN définitifs de l'exercice précédent ont été effectués ou
- de l'exercice et de l'exercice précédent si les RAN définitifs de l'exercice précédent n'ont pas été effectués

La sélection est possible en monnaie société, ou en devise. Le lettrage est effectué par devise, et/ou par établissement en fonction du paramétrage de la société. Toutes les écritures sélectionnées sont chargées dans le tableur du haut.

Deux fonctions permettent de transférer tout ou partie des écritures dans le tableur du bas, à des fins de lettrage :

- Transfert vers.
- Sélection du pré-lettrage

Ce traitement permet de modifier la valeur du « pré-lettrage » le cas échéant sur un ensemble d'écritures non lettrées.

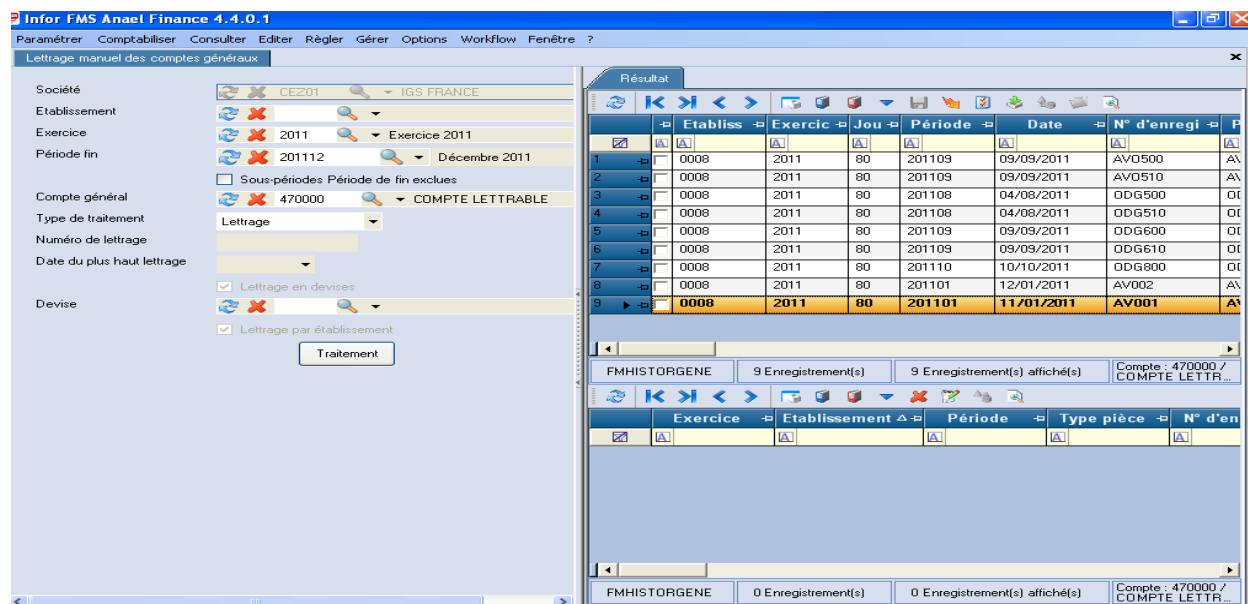
La fonction « Délettrage » permet de délettré un paquet de lettrage sur un compte général non auxiliairisé, sous certaines conditions fonctionnelles. Le délettrage repose sur la sélection d'un compte général, d'un numéro de lettrage, et d'une date du plus haut lettrage. Toutes les écritures associées au numéro de lettrage sélectionné sont chargées dans le tableur du haut. Les deux fonctions suivantes permettent de transférer les écritures du paquet de lettrage dans le tableur du bas, à des fins de délettrage :

- Sélection de ce numéro de lettrage
- Numéro de lettrage

Bouton « Détail de la pièce » :

Dans le cas d'un lettrage, ou d'un délettrage d'un compte général, dès qu'une écriture est sélectionnée dans le tableur du haut ou du bas, il est possible de visualiser le détail de la pièce comptable.

Les critères de sélection sont les suivants :



Dans le tableur du haut, il est possible d'afficher le détail de la pièce comptable :

Le bouton « détail de la pièce » (SHIFT F7) permet d'afficher le détail des mouvements de la pièce comptable sélectionnée.

Tableur de Lettrage manuel des comptes généraux (Résultat) :

	Etabli	Exerc	Période	Jou	Date	Détail de la pièce [ShiftF7] (MAJ+F7)	Débit	Crédit	Libellé écriture	Date écritur
1	0008	2011	201109	80	09/09/2011	AV0500 AV0500	0,00	14 000,00	avoir prestation	09/09/2011
2	0008	2011	201109	80	09/09/2011	AV0510 AV0510	0,00	25 000,00	avoir prestation	09/09/2011
3	0008	2011	201110	80	10/10/2011	AV0810 AV0810	0,00	6 000,00	avoir prestation	10/10/2011
4	0008	2011	201108	80	04/08/2011	DDG500 DDG500	14 000,00	0,00	module Q8	04/08/2011
5	0008	2011	201108	80	04/08/2011	DDG510 DDG510	25 000,00	0,00	regul module E09	04/08/2011
6	0008	2011	201109	80	09/09/2011	DDG600 DDG600	63 000,00	0,00	regul vte février 2012	09/09/2011
7	0008	2011	201109	80	09/09/2011	DDG610 DDG610	8 500,00	0,00	regul vte immobilière	09/09/2011
8	0008	2011	201110	80	10/10/2011	DDG800 DDG800	6 000,00	0,00	regul vte A09	10/10/2011
9	0008	2011	201101	80	12/01/2011	AV002 AV002	0,00	8 000,00	avoir regul	12/01/2011
10	0008	2011	201101	80	11/01/2011	AV001 AV001	0,00	5 000,00	avoir regul A05	11/01/2011

Statut: FMHISTORGENE | 10 Enregistrement(s) | 10 Enregistrement(s) affiché(s) | Compte : 470000 / COMPTE LETTRABLE

Le bouton « Détail de la pièce » affiche le détail des lignes de comptabilité générale, et de comptabilité analytique qui composent la pièce comptable.

Détail de la pièce :

	Jour	Période	N° d'enregi	Date	Compte gén	Débit	Crédit	Libellé	Pré-Lettrage
1	80	201110	DDG800	10/10/2011	470000	6000,000	0,000	regul vte A09	DDG800
2	80	201110	DDG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	DDG800
3	80	201110	DDG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	DDG800
4	80	201110	DDG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	DDG800

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableur de lettrage, cliquer sur la croix rouge ou sur ECHAP.

Dans le tableur du bas, il est possible d'afficher le détail de la pièce comptable :

Le bouton « détail de la pièce » (CTRL F7) permet d'afficher le détail des mouvements de la pièce comptable sélectionnée.

Tableau de Lettrage manuel des comptes généraux :

	Etabliss	Exercic	Période	Jour	Date	N° d'enregi	Pré-lettrage	Débit	Crédit	Libellé écriture	Date écriture
1	0008	2011	201109	80	09/09/2011	AV0500	AV0500	0,00	14 000,00	avoir prestation	09/09/2011
2	0008	2011	201109	80	09/09/2011	AV0510	AV0510	0,00	25 000,00	avoir prestation	09/09/2011
3	0008	2011	201110	80	10/10/2011	AV0810	AV0810	0,00	6 000,00	avoir prestation	10/10/2011
4	0008	2011	201108	80	04/08/2011	ODG500	ODG500	14 000,00	0,00	module Q8	04/08/2011
5	0008	2011	201108	80	04/08/2011	ODG510	ODG510	25 000,00	0,00	regul module ED9	04/08/2011
6	0008	2011	201109	80	09/09/2011	ODG600	ODG600	63 000,00	0,00	regul vte février 2012	09/09/2011
7	0008	2011	201109	80	09/09/2011	ODG610	ODG610	8 500,00	0,00	regul vte immobilière	09/09/2011
8	0008	2011	201110	80	10/10/2011	ODG800	ODG800	6 000,00	0,00	regul vte A09	10/10/2011
9	0008	2011	201101	80	12/01/2011	AV002	AV002	0,00	8 000,00	avoir regul	12/01/2011
10	0008	2011	201101	80	11/01/2011	AV001	AV001	0,00	5 000,00	avoir regul A05	11/01/2011

Informations supplémentaires : FMHISTORGENE, 10 Enregistrement(s), 10 Enregistrement(s) affiché(s), Compte : 470000 / COMPTE LETTRABLE

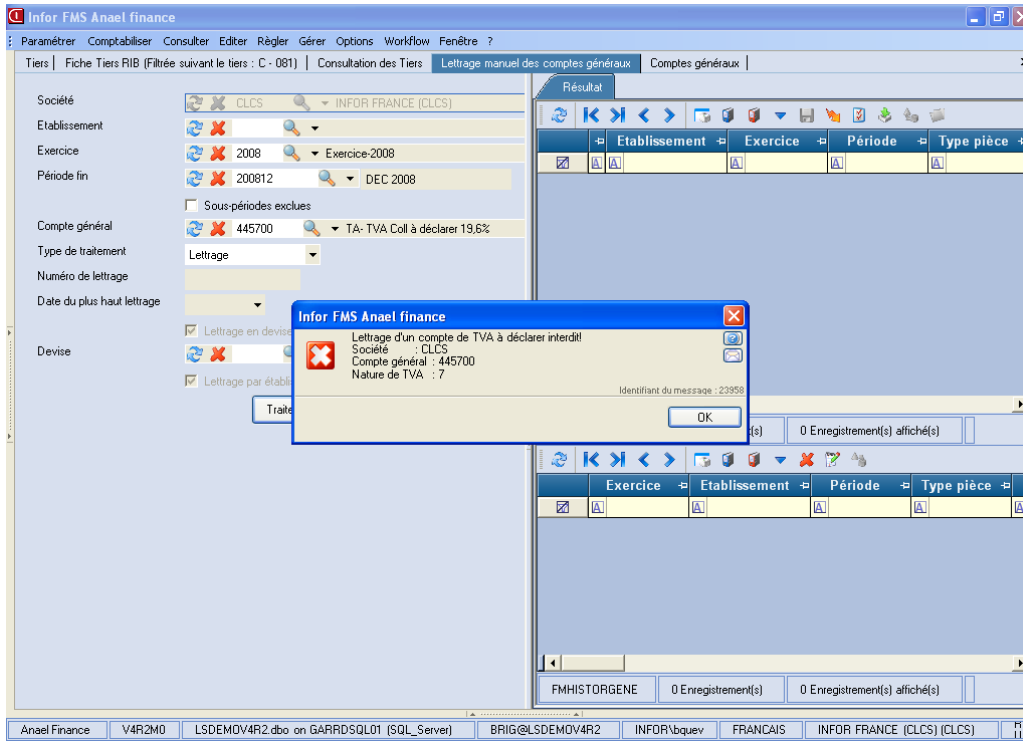
Le détail Le bouton « Détail de la pièce » affiche le détail des lignes de comptabilité générale, et de comptabilité analytique qui composent la pièce comptable.

Détail de la pièce :

	Jour	Période	N° d'enregi	Date	Compte géné	Débit	Crédit	Libellé	Pré-Lettrage
1	80	201110	ODG800	10/10/2011	470000	6000,000	0,000	regul vte A09	ODG800
2	80	201110	ODG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	ODG800
3	80	201110	ODG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	ODG800
4	80	201110	ODG800	10/10/2011	700500	0,000	6000,000	regul vte A09	ODG800

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableur de lettrage, cliquer sur la croix rouge ou sur ECHAP.

Exemple du lettrage interdit sur un compte de TVA à déclarer.



Chapitre 5 Contrôle du lettrage

Principe général

Ce traitement permet de « Contrôler les Lettrages » des comptes de tiers ou de comptes généraux et d'éditer la liste des anomalies de lettrage le cas échéant.

Les anomalies possibles sont les suivantes :

- lettrage déséquilibré en monnaie société (AN01)
 - lettrage déséquilibré en devise (AN02)
 - lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société (AN03)
si lettrage paramétré par établissement
 - lettrage déséquilibré par établissement en devise (AN04)
si lettrage paramétré par établissement
 - Date de plus haut lettrage inexacte (AN05)
 - *Plusieurs codes TLETTAGE pour un n° de lettrage (AN06)
 - *Existence de TLETTAGE sans n° de lettrage (AN07)
- *Ces erreurs ne peuvent figurer que dans les cas particuliers de reprises de versions antérieures à la V4 lorsque « contrôle de cohérence avec ancien code lettrage » est coché

Critères de sélection

Ils se présentent comme suit :

- Traitement : Il existe deux types de traitement, et au moins une des deux valeurs doit être sélectionnée :
 - Contrôle du lettrage des tiers
 - Contrôle du lettrage des comptes généraux
- Exercice :
 - Si contrôle du lettrage des tiers : l'exercice est gris et non renseignée.
 - Si contrôle du lettrage des comptes généraux : l'exercice devient obligatoire.
- Comptes/auxiliaire/tiers de début et de fin :
 - blanc = tous, renseigner les zones pour affiner le contrôle et réduire le temps de traitement
- N° de lettrage de début et de fin :
 - blanc = tous
- Date de lettrage de début et de fin :
 - blanc = toutes, renseigner les dates pour optimiser le traitement (date de début = date de fin du contrôle précédent par exemple).

NB : Lors d'un contrôle du lettrage sur les comptes généraux, il est vivement conseillé de renseigner la date de lettrage de fin avec le dernier jour du code exercice. En effet, les comptes généraux peuvent être lettrés sur deux exercices. Mais le contrôle du lettrage est toujours effectué par exercice.

Exemple : Contrôle du lettrage sur CG sur 2020 donc la date de lettrage de fin = 31.12.2020

Types de contrôles

- Contrôle par établissement :
 - la case doit être cochée si « le lettrage équilibré » par établissement est paramétré dans la société, sinon c'est au choix de l'utilisateur

- Contrôle par devise :
 - la case doit être cochée si « le lettrage équilibré par devise » est paramétré dans la société, sinon c'est au choix de l'utilisateur

- Délettrage des mouvements en anomalies :
 - Il est préférable de ne pas cocher la case au 1^{er} contrôle afin d'analyser d'abord les anomalies et de les délettrer éventuellement lors d'un 2nd traitement. (Le délettrage est effectué avec les mêmes règles qu'en lettrage manuel)

- Correction des dates de plus haut lettrage :

Pour un même paquet de lettrage, la date de plus haut lettrage peut être fausse:

 - soit parce qu'elle est différente sur toutes les lignes,
 - soit parce qu'elle est identique mais qu'elle est inférieure à la date comptable la plus récente du paquet de lettrage (ce qui est anormal sauf si lettrage à la saisie sur tiers payeur d'écriture qui présente un solde à 0 sur le tiers facturé)
 - Si la case est cochée, alors le traitement remet à jour automatiquement la date du plus haut lettrage sur toutes les lignes de ce même paquet de lettrage par la date comptable la plus récente.).

Rappelons que cette correction sera effectuée si le paquet de lettrage présente seulement les anomalies AN05 (ou AN07). Dans le cas contraire, la date du plus haut lettrage n'est pas modifiée en automatique.

Ce traitement impacte les historiques FMJOR, FMHISTORAUXI (pour les mouvements tiers), FMHISTORGENE (pour les mouvements généraux)
 - si cette zone n'est pas cochée, alors le n° de lettrage est édité en anomalie sur la « liste de contrôle du lettrage ». Le message qui est édité est le suivant « Date du plus haut lettrage inexacte ».

- Contrôle de cohérence avec ancien code lettrage : cette case pourrait être utilisée en cas de changement de version d'Anael (si version antérieure à la V4R1)
- Traitement batch : permet de libérer la session. Lorsque le traitement est terminé, l'utilisateur est averti par un mail.

Traitement :

- Le programme extrait les lignes par N° de lettrage/date de plus haut lettrage/date de lettrage et analyse les paquets de lettrage.
- A l'issue du traitement, il édite une liste des anomalies de lettrage. Sur cette liste
 - présentée par compte/auxiliaire/tiers/N° de lettrage/date de plus lettrage/date de lettrage/établissement/devise

Contrôle du lettrage

- figure une seule ligne du paquet de lettrage en anomalie avec la ou les anomalies qui s'appliquent à tout le paquet.
- Relancer le traitement si un délettrage a été demandé afin de s'assurer qu'il n'existe plus d'anomalie.

Si des anomalies sont constatées, la liste de contrôle se présente comme suit :

Société : CEZ01 IGS FRANCE											Le 11/03/2015 à 10:26:46
LISTE DES ANOMALIES DE LETTRAGE											
Exercice : à											Contrôle lettrage par devise
Comptes généraux : C AUXILIAIRE CLIENTS											Contrôle lettrage par établissement
Tiers : à											
Numéro de lettrage : à Date de lettrage : au											
Compte	Auxil.	Tiers	Numéro de lettrage	Date de lettrage	Date de plus haut lettrage	Etab.	Multi Exe.	Devis	Montant Débit	Montant Crédit	Libellé de l'anomalie
411100	C	C500	11	03/10/2011	01/01/2010	0001		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411100	C	C500	12	03/10/2011	01/01/2010	0001		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C150	3	31/07/2014	03/03/2014	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C150	4	31/07/2014	04/04/2014	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C150	5	31/07/2014	05/05/2014	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C200	5	20/12/2011	20/12/2011	0001		EUR		200.10	Lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société
								EUR		200.10	Lettrage déséquilibré par établissement en devise
								EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C200	5	20/12/2011	20/12/2011	0008		EUR	410.00	209.90	Lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société
								EUR	410.00	209.90	Lettrage déséquilibré par établissement en devise
411110	C	C250	7	05/08/2013	02/02/2013	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C250	8	05/08/2013	02/02/2013	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C250	9	05/08/2013	15/03/2013	0008		EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C300	68	25/11/2013	25/11/2013	0008		EUR	78,000.00		Lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société
								EUR	78,000.00		Lettrage déséquilibré par établissement en devise
								EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C300	93	28/02/2015	10/06/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C300	94	28/02/2015	26/08/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C300	95	28/02/2015	26/08/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C300	96	28/02/2015	26/08/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C320	3	27/02/2015	24/06/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C320	4	27/02/2015	01/06/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C342	4	11/02/2015	18/05/2014	0008	*	EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C420	7	23/03/2012	15/09/2011	0001		EUR	1,196.00		Lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société
								EUR	1,196.00		Lettrage déséquilibré par établissement en devise
								EUR			Date de + haut lettrage inexacte
411110	C	C420	7	23/03/2012	15/09/2011	0008		EUR		1,196.00	Lettrage déséquilibré par établissement en monnaie société
								EUR		1,196.00	Lettrage déséquilibré par établissement en devise
411110	C	C490	0			0001		USD			Le N°, la date et la date de plus haut de lettrage doivent être tous trois renseignés

Page 1

Si aucune anomalie n'est constatée sur le compte, la liste de contrôle se présente comme suit :

Société : CEZ50 CEZ INFOR CEZ50											Le 27/08/2018 à 15:28:55
LISTE DES ANOMALIES DE LETTRAGE											
Exercice : à											Contrôle lettrage par devise
Comptes généraux : C AUXILIAIRE CLIENTS											Contrôle lettrage par établissement
Tiers : à											
Numéro de lettrage : à Date de lettrage : au											
Compte	Auxil.	Tiers	Numéro de lettrage	Date de lettrage	Date de plus haut lettrage	Etab.	Multi Exe.	Devis	Montant Débit	Montant Crédit	Libellé de l'anomalie
			0								Aucun enregistrement en anomalie

=====